

## Communiqué spécial - N° 2 Gestion de la situation CORONAVIRUS (COVID-19)

### La continuité dans la distance...

Madame, Monsieur, Chers Parents,  
Chères et Chers Elèves,

Voilà presque quatre semaines que l'école dans sa forme normale s'est interrompue et trois semaines qu'un travail à distance s'est mis en place, d'abord à travers des mails, puis sur la plateforme @Home (<http://vs-co.mobiletic.com>).

Ce dispositif de travail à distance est amené à se poursuivre jusqu'au 30 avril prochain, en tous cas.

Le travail de consolidation des objectifs du programme travaillés jusqu'à la mi-mars va se poursuivre également jusqu'à la date précitée.

Toute la hiérarchie scolaire est consciente des difficultés et des obstacles de cette modalité de travail imposée par la pandémie. L'espace et le temps du travail scolaire sont chamboulés. La vie scolaire s'implante d'une façon aussi inédite qu'imprévue au sein de la cellule familiale. Elle doit trouver une place dans un ensemble de contraintes pour chaque membre de la famille.

Je vous remercie, Chers Parents, Chers Elèves, pour le souci que vous partagez d'accomplir et de superviser au mieux ces tâches scolaires. Votre engagement et votre investissement sont indispensables à l'atteinte des objectifs retenus pour cette période particulière, à travers les activités que les enseignant-e-s vous adressent.

Je vous invite à poursuivre dans cette voie et ce fonctionnement jusqu'au moment où les classes reprendront normalement.

A court terme, nous sommes à la veille d'une pause pascale plus méritée que jamais. Qu'elle soit l'occasion pour vous d'une respiration printanière et d'un ressourcement bienvenu, malgré l'injonction des Autorités à rester chez soi.

Vous trouvez ci-contre quelques rappels et quelques nouveautés intervenues pour la suite du travail à distance et la continuité du travail scolaire.

Joyeuses Pâques à vous...  
Courage et confiance à tous...  
Prenez soin de vous... Bien à vous...

Au nom de l'équipe de Direction  
**Xavier GAILLARD, Directeur**

\* \* \*

*C'est le déclin quand l'homme se dit « Que va-t-il se passer ? », au lieu de se dire « Que vais-je faire ? »*

*Jacques CHIRAC*

### Organisation travail à domicile (RAPPELS)

#### ● Volume de travail attendu des élèves

- Il est attendu que chaque élève travaille **4 x 45 minutes** par jour ouvrable d'école (du lundi au vendredi). Nous encourageons vivement les élèves à s'y consacrer le matin, mais l'organisation familiale en décidera.
- Le programme retenu pour chaque journée vous a été adressé par mail en date du 20 mars dernier, par les Titulaires. Des activités pour quatre branches différentes seront chaque jour proposées.
- Un accent plus fort a été mis sur les branches principales et les branches à niveau. Des activités avec la majorité des autres branches sont aussi proposées.

#### ● Type d'activités proposées aux élèves

- Les activités proposées aux élèves ne seront que des activités de consolidation ou de légers approfondissements par rapport aux programmes de l'année en cours jusqu'au 13 mars 2020 (voire dans certains cas de révision des années précédentes).

### Organisation travail à domicile (NOUVEAUTES)

#### ● Transmission du travail aux élèves et supervision par les parents

- Dès la semaine du lundi 30 mars, le travail a été transmis aux élèves *via* la plateforme @Home à laquelle chaque élève a reçu un accès personnel. Cette plateforme permet aussi à l'enseignant de préciser les modalités des éventuels retours à fournir et de donner des feedbacks. Elle permet aussi à l'élève de poser toutes les questions qu'il aurait. Les parents peuvent superviser le travail directement sur cette plateforme *via* l'accès de leur enfant
- **Le vendredi**, les activités prévues pour la semaine suivante sont déposées sur la plateforme ; l'enseignant-e y précise les éventuels retours attendus et les moments où il/elle restera joignable pour le suivi et les éventuelles questions.
- **Concernant les activités de la semaine qui suivra les vacances de Pâques (19-24 avril)**, elles seront déposées par les enseignants sur la plateforme, au plus tard le vendredi 17 avril 2020 ; liberté à eux de les déposer plus tôt.
- Pour les familles qui ne disposent pas d'accès internet, les enseignants ont informé les parents du canal de transmission retenu (l'envoi postal, ...).
- **Le mercredi**, selon les activités de la semaine, les corrigés sont déposés sur la plateforme, en vue d'une auto-correction par l'élève.
- Ces modalités de travail et de transmission vont durer en tous cas jusqu'au 30 avril. Des informations suivront pour la suite, en lien avec les décisions à venir du Service de l'enseignement.

**Bon travail à vous, Chers Elèves !**

**Merci de votre indispensable soutien, Chers Parents !**

**Merci pour votre professionnalisme et votre engagement,  
Chères Enseignantes et Chers Enseignants !**